



# Plan de Développement Régional

2020-2024

# SOMMAIRE

<b>01/</b> Édito	P.3
<b>02/</b> Projet Éducatif	P.4
<b>03/</b> Plan de Développement	P.5
<b>04/</b> Évaluation du Plan de Développement	P.16
<b>05/</b> Moyens de mise en œuvre	P.16



# ÉDITO

Par Geneviève Manigaud, Présidente



Cette nouvelle mandature débute dans un contexte très particulier. La crise sanitaire que nous traversons depuis 2020 nous a tous affectés, a bouleversé nos vies personnelles et professionnelles. Nos engagements associatifs n'y échappent pas et depuis plusieurs mois nous travaillons pour surmonter les difficultés. Nous serions tentés de baisser les bras, de nous décourager, mais notre volonté va au-delà de tout cela.

L'assemblée générale du 8 novembre 2020 a élu un nouveau Conseil d'Administration qui a conscience que son implication est primordiale. Les actions en faveur des structures et des adhérents sont des préoccupations premières, associées à une présence territoriale active.

Le Plan de Développement Régional que nous vous présentons se veut être à la fois rénovateur et innovant à destination de l'engagement des jeunes, mais aussi et surtout au profit des publics éloignés pour des raisons sociales, physiques ou géographiques de toutes activités. Il est également un support de renforcement de nos activités historiques, tout comme un déclencheur de celles que nous connaissons mal.

C'est un outil de référence, qui doit nous guider dans une démarche collective autour de grandes thématiques comme celles de la santé, la culture, l'éducation populaire, la formation aux responsabilités, la multi-activités, la pratique en compétitions ou en rencontres.

Les 5 axes détaillés par différentes actions nous aideront dans nos initiatives.

Répondre au plan de développement est une nécessité, c'est un cahier des charges. Ce support nous appartient à tous, il nous mènera à la réalisation de nos projets dans une cohérence commune.

Il devra également nous permettre de renforcer notre mission, afin de préparer l'avenir.



# Projet Éducatif

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions, place l'humain au centre de ses préoccupations.

Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

La Fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.

Dans cet esprit, la Fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur : l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

## L'OUVERTURE

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives ;
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics ;
- Favoriser les relations avec chacun ;
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions.

## LE RESPECT

- Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions ;
- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle ;
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes ;
- Prendre en compte le patrimoine fédéral ;
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous ;
- Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures.

## L'AUTONOMIE

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes ;
- Participer à la capitalisation de connaissances, d'expériences et de compétences qui contribuent à l'accroissement des capacités de personnes ;
- Encourager à être acteur de sa propre vie.

## LA SOLIDARITÉ

- Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens ;
- Contribuer à la cohésion sociale.

## LA RESPONSABILITÉ

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités ;
- Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre ;
- Considérer l'engagement et la mission plus essentiels que la fonction ;
- Porter l'ambition de voir des acteurs d'aujourd'hui devenir les dirigeants de demain.

# Plan de développement

## AXE 1 – SAUVEGARDER, PÉRENNISER ET S'ORGANISER

Le contexte sanitaire actuel nous oblige à avoir une grande priorité pour la saison 2021-2022 : accompagner la reprise des activités.

Au-delà d'un accompagnement administratif et juridique de nos Comités Départementaux et de nos associations, nous devons également penser une stratégie de relance pour sauvegarder et pérenniser nos activités existantes.

### **ACTION 1 : STRUCTURER NOTRE COMITÉ RÉGIONAL ET SES COMMISSIONS**

La pérennisation et la mise en place de nouveaux projets passent obligatoirement par une structuration efficace de notre Comité. Nous devons structurer nos commissions et les accompagner pour qu'elles puissent traiter efficacement 3 missions : la gestion des formations, la gestion des manifestations et le développement de leur activité.

Ensemble, il conviendra de définir la stratégie de développement autour des axes prioritaires.

Acteurs	Commissions régionales Membres du Conseil d'Administration référents Formation Membres du Conseil d'Administration délégués aux activités Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Définition des rôles de chacun dans le Conseil d'Administration. Validation des membres des commissions. Nomination par les responsables des référents à minima Formation et Développement. Définition d'axes communs entre différentes commissions. <u>2021-2022</u> : Séminaire Régional. Accompagnement des commissions pour structuration d'un mode de fonctionnement (échéances des réunions, définition d'objectifs propres, rôle de chaque commission dans ce Plan de Développement). Déploiement des commissions transversales (formations, coordinations). <u>2022-2023</u> : Validation des nouveaux référentiels de formation et suivi des expérimentations terrains. <u>2023-2024</u> : Bilan et projection mandature suivante.
Indicateurs	Comptes-rendus des réunions des commissions. Comptes-rendus des délégués et référents du Conseil d'Administration. + Indicateurs à définir par les commissions sur leurs objectifs de formation, manifestations et projets de développement.



## AXE 2 : RÉNOVER, INNOVER ET PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS

La multi-activités dans l'offre fédérale permet de mettre en œuvre le projet éducatif et de favoriser l'épanouissement de la personne. Cette nouvelle mandature sera l'occasion de pérenniser ces activités en proposant de la complémentarité, de faire évoluer ces pratiques de loisirs ou de compétition dans une voie de non-spécialisation, d'une ouverture de ces pratiques vers de nouvelles activités émergentes adaptées aux différents publics. Nous devons favoriser des actions qui encouragent la rencontre entre les activités et plus particulièrement celles méconnues car très peu présentes sur le territoire.

### ACTION 2 : PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA MULTI-ACTIVITÉS

Nous devons faire de la multi-activités une force et un axe clef de développement sur cette mandature. Nous avons su dans les années précédentes développer des programmes forts comme l'activité *Eveil de l'enfant*. Nous devons continuer à promouvoir ces actions et en créer et développer de nouvelles.

Nous construirons une offre ciblée sur différentes tranches d'âge et notamment pour les jeunes, en proposant à ceux qui le souhaitent de poursuivre la voie de la non-spécialisation dans une logique similaire à celle de l'*Eveil de l'enfant*.

Acteurs	Toutes les commissions d'activité en missions transversales Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Bilan <i>Eveil</i> + rédaction des objectifs pour 2022 (commission Santé et inclusion des publics + Agent de Développement). <u>2021-2022</u> : Séminaire Régional. Organisation d'un nouvel <i>Arts en fêtes</i> à Gardonne pour les 100 ans du Trèfle. Expérimentation de la multi-activités dans les rencontres ; atelier découverte en marge de l'événement ou double rencontre ( <i>sport + culture</i> par exemple) : synchronisation des calendriers, structures d'accueil). Expérimentation de stages et formations sur un même lieu pour mutualisation de certains contenus et de moyens (Gym, Twirling, Danse...). Mise en place d'un AF1 et AF2 <i>Eveil</i> . Expérimentation <i>Rythme+</i> dans ses 3 formes (formation, activité et activité santé). <u>2022-2024</u> : Poursuite du développement <i>Eveil</i> . Poursuite de la mise en place de <i>Rythme+</i> et extension des travaux sur l'ensemble du territoire fédéral. Renforcement des activités « multiples » lors d'événements et actions via les Comités Départementaux en direction des associations, pour l'installation d'une offre multiple (activité non spécialisée).
Indicateurs	Evolution nombre de licences activités multiples. Nombres de créneaux multi-activités.



### **ACTION 3 : COORDONNER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉMERGENTES ET LES ACTIVITÉS "ORPHELINES"**

Avoir une connaissance de toutes les activités existantes est une nécessité pour développer les offres et assurer la lisibilité régionale. A partir de données chiffrées et des états des lieux, recenser les activités esseulées et celles innovantes dans leur concept et prendre conscience de leur existence pour les accompagner dans leur développement.

Acteurs	Toutes les commissions d'activité en missions transversales Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Recensement, état des lieux. Prise de contact avec toutes les associations pour obtenir un bilan des activités réellement actives (avec ou sans titres d'appartenances) dans les structures. <u>2021/2022</u> : Constitution d'un groupe de travail spécifique. Action de communication et de sensibilisation aux activités émergentes et "esseulées". <u>2022/2023</u> : Proposition d'actions de regroupement lors d'un événement régional (rencontres, stages...).
Indicateurs	Nombre d'associations proposant les nouvelles activités et/ou les activités orphelines.



## **ACTION 4 : PÉRENNISER LA QUALITÉ DE L'OFFRE DES ACTIVITÉS HISTORIQUES**

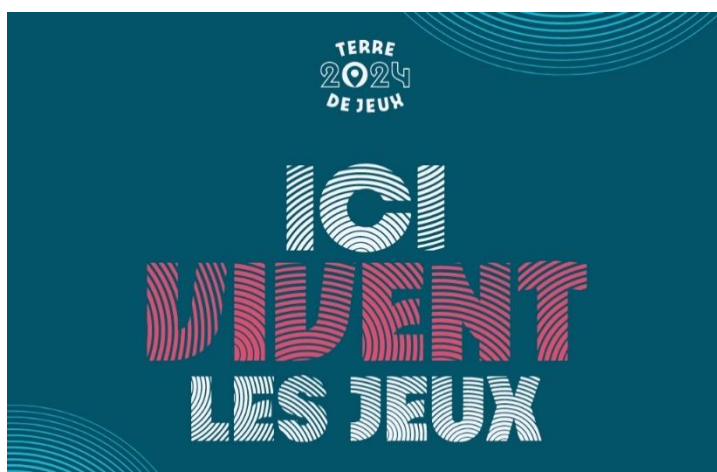
Pilier essentiel au développement de la région, elles doivent sans cesse continuer à se développer et à innover pour proposer des pratiques de qualité variées et adaptées, tout en étant en adéquation avec les valeurs du Projet éducatif.

Acteurs	Toutes les commissions d'activités Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>Actions récurrentes sur la durée complète de la mandature</u> : - Renforcement des compétences techniques des pratiquants : stage de perfectionnement, séances de travail spécifiques etc. - Formation technique des animateurs, des formateurs, des juges et des arbitres. - Organisation des événements régionaux à but compétitif ou non (championnats, rencontres) et accompagnement à l'organisation de grands événements nationaux sur la région.
Indicateurs	Nombre de participants dans les rencontres. Positionnement des associations de la Région à l'échelon national (Taux de participation aux rencontres, position dans les palmarès). Organisation d'événements nationaux.

## **ACTION 5 : S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE « PARIS 2024 »**

L'organisation en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques en France sera l'opportunité pour le Comité Régional de mettre en avant la diversité de l'offre d'activités ainsi que l'esprit d'ouverture et de solidarité de son Projet éducatif, en proposant des actions et événements notamment sur les communes labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

Acteurs	Commissions Santé et inclusion des publics/PAC/Musique/Animation Jeunesse Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2021-2022</u> : Réflexion et mise en place des actions à mener par territoire. <u>2022-2024</u> : Actions sur les journées de l'Olympisme. <u>2024</u> : S'inscrire dans la démarche des <i>Olympiades culturelles</i> et dans toutes les opportunités d'actions et de communications à travers l'événement planétaire.
Indicateurs	Nombre d'actions organisées du Comité Régional.





## AXE 3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES JEUNES

Inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie de nos associations et de nos instances dirigeantes afin d'assurer une continuité pour nos pratiquants et un renouvellement de nos dirigeants.

### ACTION 6 : FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES.

En se basant sur les valeurs d'autonomie et de responsabilité, il est de notre rôle d'accompagner les jeunes afin qu'ils puissent s'épanouir et s'impliquer dans la vie de nos associations. Le Comité Régional se donnera l'ambition de détecter et d'accompagner les jeunes dans leur parcours fédéral et particulièrement dans leurs prises de responsabilités associatives et fédérales. Ainsi des stages d'éveil aux responsabilités et des week-end Soleader seront organisés sur la mandature et les jeunes qui participeront à ces temps forts seront ensuite suivis et accompagnés.

Acteurs	Commissions Formation et Animation Jeunesse Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Sollicitation des associations pour les Services Civiques (Besoins, formation tutorat). <u>2021-2022</u> : Mise en place d'un Stage <i>Eveil aux responsabilités</i> . <u>2022-2023</u> : Organisation d'un week-end <i>Soleader</i> . <u>2023-2024</u> : Stage <i>Eveil aux responsabilités</i> . Co-organiser un <i>Soleader</i> national (en parallèle avec un Festival de musiques). Bilan des actions et de l'implication des jeunes.
Indicateurs	Un Stage d' <i>Eveil aux responsabilités</i> par saison. En fin de mandature taux d'implication des jeunes dans les structures (mandats politiques, prise de responsabilités). Suivi "post Services Civiques" : orientation professionnelle, engagement associatif- Une dizaine de jeunes en Service Civique par an.



## **ACTION 7 : DÉVELOPPER LES ACTIONS D'ANIMATION JEUNESSE** **(LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ET LES ESPACES DE LOISIRS ITINÉRANTS)**

Cette nouvelle mandature doit être l'occasion de diversifier notre offre, notamment auprès des collectivités locales à qui nous souhaitons proposer des actions autour du public jeunes via le déploiement des *Espaces de Loisirs Itinérants (ELI)*.

Ils offrent auprès de jeunes d'une circonscription géographique des activités ludiques, innovantes, proches des pratiques émergentes.

Pour nos licenciés nous devons également développer l'offre de nos Séjours Spécifiques Sportifs (en termes de nombre de séjours et d'activités sportives proposées).

Des séjours de vacances sont également envisagés sur la mandature, tout comme l'accompagnement des structures vers des ouvertures de centres de loisirs.

### **Les Accueils collectifs de mineurs**

<b>Acteurs</b>	Commission Animation Jeunesse Agent de développement régional Réseau des professionnels du développement et de l'animation jeunesse sur l'ensemble du territoire régional Comités Départementaux et associations
<b>Calendrier des temps forts de l'action</b>	<u>2020-2021</u> : Séjours spécifiques : Dax – Limoges. Réflexion d'un nouveau séjour sur une nouvelle thématique suivant les besoins des territoires (Recensement des besoins auprès des Comités Départementaux). <u>2021-2022</u> : Troisième Séjour spécifique vers le Nord Aquitaine avec nouvelle thématique. Accompagnement des associations souhaitant devenir Centres de Loisirs. <u>2021-2024</u> : Séjours spécifiques – Séjours de vacances.
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'associations ayant ouvert un accueil collectif de mineurs. Nombre de journées enfants.

### **Dont les Espaces de Loisirs Itinérants**

<b>Acteurs</b>	Commission Animation Jeunesse Agent de développement régional
<b>Calendrier des temps forts de l'action</b>	<u>2020-2021</u> : Diagnostic des besoins pour les territoires, mise en place d'une stratégie de développement des <i>ELI</i> (marketing, modèle économique). <u>2021-2022</u> : Prospection des collectivités et premiers <i>ELI</i> . <u>2022-2024</u> : Poursuite des <i>ELI</i> .
<b>Indicateurs</b>	Nombre de <i>ELI</i> . Nouveaux partenariats avec les collectivités locales (EPCI, Communautés de communes etc...) Nombre de journées enfants.

## ACTION 8 : DÉVELOPPER LES FORMATIONS BAFA-BAFD

Afin de former nos animateurs qui encadreront les Accueils Collectifs de Mineurs et notamment nos *ELI*, nous devons développer l'offre de formation BAFA-BAFD. Le développement de ces formations nous permet aussi d'engager une logique de diversification des ressources financières du Comité Régional.

Inciter nos jeunes licenciés à la formation dans nos structures, c'est aussi leur permettre d'accéder à des offres spécifiques, tout en nous construisant un réseau « interne » d'animateurs et de formateurs basé sur la fidélisation.

Acteurs	Commissions Formations et Animation Jeunesse Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Formation Initiale des Formateurs (FIF). BAFA Bordeaux. <u>2021-2022</u> : BAFA Bordeaux – Dax – Limoges. <u>2022-2023</u> : 4 BAFA + 1 BAFD. <u>2023-2024</u> : Relancer le BAFA au Pays Basque. Evaluation quantitative et qualitative des formations.
Indicateurs	Nombre de journées stagiaires organisées.



## AXE 4 : L'OFFRE SANTÉ ET PRATIQUE ADAPTÉE

Il a été prouvé que la pratique d'une activité physique, sportive ou culturelle participait à la préservation du capital santé et pouvait éviter l'isolement et la sédentarité.

C'est dans cette démarche sociétale que le Comité Régional va s'attacher à continuer de développer le programme alliant la culture, le sport et la santé, afin de devenir un acteur incontournable du sport santé sur la Région.

### ACTION 9 : POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT D'ATOUTFORM' SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le Comité Régional souhaite pour cette mandature être un acteur majeur de santé auprès des adhérents et du grand public. Tout en poursuivant les actions déjà initiées, nous renforcerons l'implantation du programme fédéral de santé *Atoutform'* sur l'ensemble du territoire par des actions de communication et de sensibilisation et de mise en place d'actions spécifiques.

Acteurs	Commissions santé et inclusion des publics/formation et Comités Départementaux Médecin du Comité Régional Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Campagne de certification et signature des chartes <i>Atout+</i> . Réflexion sur l'externalisation du programme fédéral <i>Atoutform'</i> (partenariats avec des organismes et des structures de santé). Réflexion sur la mise en place de « séjours santé » pour le public sénior et adultes. Pérennisation des actions de formations « santé » déjà initiées avant 2020. <u>2021-2022</u> : Communication interne et externe sur le programme. Développement des volets <i>Form+</i> et <i>Bouge+</i> . Créer des opportunités d'actions novatrices tels que des séjours « santé ». <u>2022-2023</u> : Mettre en place le premier Séjour Santé. <u>Avant 2024</u> : Référencer nos associations du programme <i>Atoutform'</i> sur le dispositif Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS).
Indicateurs	Nombres de chartes <i>Atout+</i> , <i>Bouge+</i> et <i>Form+</i> . Nombre de journées formations « santé » effectuées sur la mandature et bilan des retombées sur le territoire. Conventions et actions de partenariat mises en place. Sections <i>Form+</i> .

Dans une démarche parallèle au programme *Atoutform'*, assurer les formations *Sport Santé Sport sur Ordonnance (SSSO)*

Acteurs	Médecin Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Faire référencer la formation SSSO. <u>2024</u> : Une formation par an. Reconnaissance de la formation par le dispositif PEPS. Organisation d'une formation Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) sur la Santé.
Indicateurs	Nombre d'inscription. Sections <i>Form+</i> . Bilan des structures ayant mis en place la pratique SSSO.



## ACTION 10 : DÉVELOPPER UN CONCEPT CULTURE ET SANTE

Après avoir développé le programme de sport-santé, le Comité Régional ambitionne pour la prochaine mandature de proposer un concept culture et santé. Un tel programme permettrait de retranscrire la richesse et la diversité des activités proposées à la fédération dans le souci d'ouverture et d'inclusion qui guide son action.

Acteurs	Commissions Santé/PAC/Musique Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>2020-2021</u> : Définition du concept <i>Rythme+</i> et du marketing. <u>2021-2022</u> : Séminaire « <i>Sport, Culture et santé</i> » à reprogrammer. Expérimentation <i>Rythme+</i> dans ses 3 formes (formation, activité et activité santé). <u>2022-2023</u> : Poursuite de la mise en place de <i>Rythme+</i> et extension des travaux sur l'ensemble du territoire fédéral. <u>2023-2024</u> : Evaluation.
Indicateurs	Comptes rendus. Nombre d'actions <i>Rythme+</i> .



## AXE 5 : COMMUNICATION ET RELATION DE PROXIMITÉ

Être au plus près de nos associations et Comités Départementaux, c'est établir une relation de confiance, et cela permet de mener au mieux les actions, transmettre les méthodes, mutualiser les savoir-faire, et proposer de nouveaux outils d'aide à la gestion (licences, supports etc...). L'appui d'une communication réussie constituera par la suite un formidable outil de motivation, de fidélisation, d'innovation.

### ACTION 11 : SOUTENIR LES TERRITOIRES ET ASSURER UNE COMMUNICATION PERMANENTE

Aller à la rencontre de nos associations et Comités départementaux est un moyen de recenser les ressentis, créer un lien social qui souligne un soutien permanent et de trouver les solutions en commun.

Acteurs	Elus Conseil d'Administration Agent de développement régional
Calendrier des temps forts de l'action	<u>Actions récurrentes sur toute la mandature</u> : Déplacement de l'Agent de développement régional et de la Présidente (et ou Vice-Président et chargés de mission) du Comité Régional au sein des Comités Départementaux et associations afin de recenser les besoins et problématiques. - Développement des réseaux sociaux existants et communication hebdomadaire. - Rédaction et diffusion de l'infolettre régionale.
Indicateurs	Comptes-rendus. Fréquentation et réactions sur les réseaux. Nombre de parution des différentes publications.

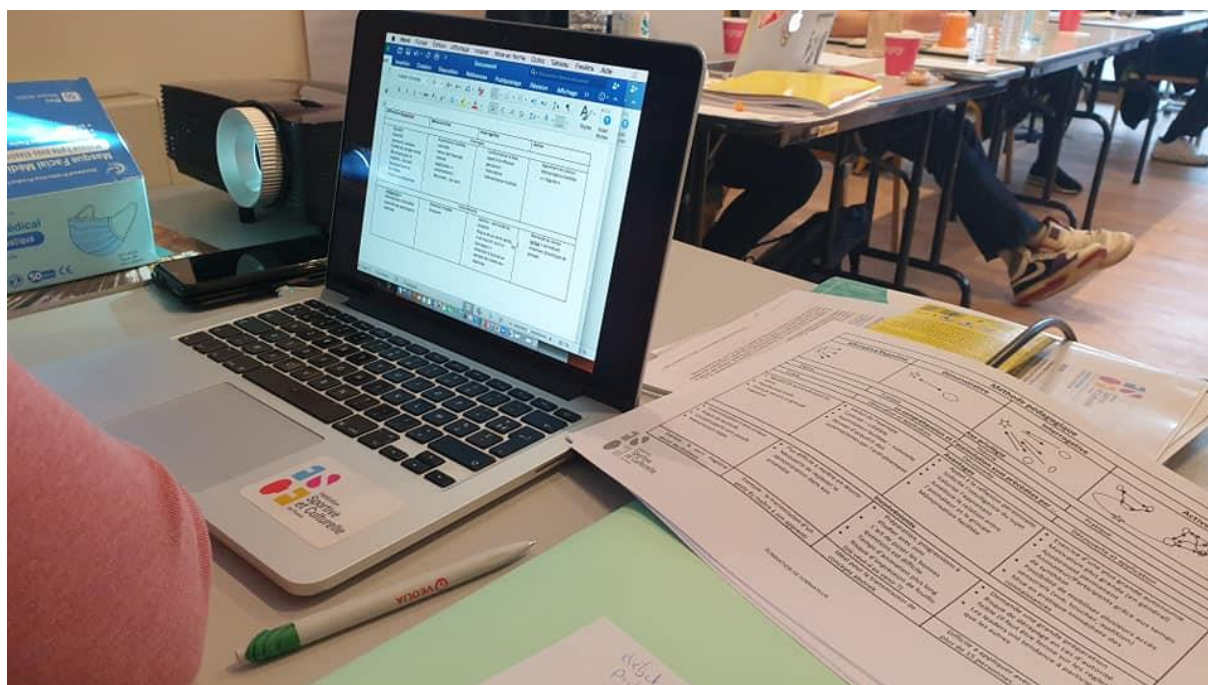


## ACTION 12 : ACCOMPAGNER LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LES ASSOCIATIONS VERS LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La transition numérique est désormais le nouveau point de gestion simplifiée pour les associations. Nous nous engagerons à accompagner nos adhérents dans cette démarche que la Fédération met en place.

<b>Acteurs</b>	Agent de développement régional Agent administratif Comités Départementaux
<b>Calendrier des temps forts de l'action</b>	<u>2020-2021</u> : Déploiement ADAGIO* partie licences affiliation. <u>2021-2022</u> : Déploiement ADAGIO partie manifestations, formations. Elaboration d'un plan de communication et mise en place Formations aux outils numériques.
<b>Indicateurs</b>	L'utilisation progressive des outils numériques par les associations.

*\*Aide à la Digitalisation des Associations et Gestion Informatique des Organisations*



## ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Dans un souci de qualité de nos actions, le Plan de Développement Régional fera l'objet à chaque fin de saison d'une évaluation afin d'observer si le Comité Régional pilote de manière optimale les objectifs de la mandature.

Également, nous allons nous appuyer sur l'élaboration de fiches pour chaque action.

## MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Afin de mener à bien la réalisation des actions cibles, nous nous appuyerons sur des moyens internes et externes :

- L'équipe des salariés du Comité Régional qui pourrait être renforcée par le recrutement d'un nouvel Agent de développement sur des missions spécifiques ;
- Les professionnels de l'ensemble du Territoire (salariés des Comités Départementaux, animateurs des activités etc...) ;
- Les élus du Conseil d'Administration Régional, les personnes nommées dans les différentes commissions d'activités et groupes de travail ;
- Les Comités Départementaux et l'ensemble de leurs structures associatives ;
- La FSCF avec l'appui des services et de la Direction Technique Nationale, mais également ses filiales (FORMA) ;
- Le dispositif « Service Civique » pour l'appui des jeunes en mission ;
- La Convention C3D avec la filière STAPS ou toutes autres filières d'enseignement nous permettant l'accueil de stagiaires sur des durées moyennes et longues ;
- Les Conventions de partenariat avec des prestataires externes publics et/ou privés (Collectivités locales, les filières de santé, le réseau spécifique Animation Jeunesse par exemple) ;
- Tous les intervenants externes permettant un travail d'appui sur les différentes thématiques.